

DOCUMENTS NORMALISÉS DE CONSTRUCTION DU CCDC

Janvier 2005

- CCDC 2 - 1994** **Contrat à forfait**
Formule de contrat entre maître d'ouvrage et entrepreneur général pour l'exécution d'un ouvrage moyennant une rémunération forfaitaire (fixe et établie à l'avance) quels que soient les coûts réels de l'entrepreneur.
- CCDC 3 - 1998** **Marché à prix coûtant majoré**
Formule de contrat entre maître d'ouvrage et entrepreneur général pour l'exécution d'un ouvrage au prix coûtant plus une rémunération prenant la forme soit d'un montant forfaitaire soit d'un pourcentage du coût des travaux.
- CCDC 4 - 1982** **Marché à prix unitaires**
Formule de contrat entre maître d'ouvrage et entrepreneur général pour l'exécution d'un ouvrage moyennant un prix forfaitaire fixe pour chaque unité de travail. On détermine le prix total en multipliant le prix unitaire par la quantité réelle mesurée de travail pour chaque unité de travail.
- CCDC 9A - 2001** **Déclaration solennelle**
Déclaration assermentée réservée à l'usage de l'entrepreneur et servant à titre de condition pour l'obtention du paiement de la deuxième demande de paiements progressifs et des demandes ultérieures ou du déblocage des retenues.
- CCDC 9B - 2001** **Déclaration solennelle**
Déclaration assermentée réservée à l'usage du sous-traitant et servant à titre de condition pour l'obtention du paiement de la deuxième demande de paiements progressifs et des demandes ultérieures ou du déblocage des retenues.
- CCDC 11 - 1996** **Déclaration de qualification d'un entrepreneur**
Formulaire normalisé qui permet d'obtenir les renseignements appropriés sur la compétence et l'expérience des entrepreneurs qui présentent des soumissions.

- CCDC 12 - 1994** **Informations d'ordre financier sur le projet**
Formulaire à utiliser pour que le maître de l'ouvrage puisse démontrer qu'il dispose des moyens financiers nécessaires pour remplir ses obligations contractuelles (dans le cadre de CCDC 2, par exemple).
- DOC 14 – 2000** **Contrat de design-construction à forfait**
(ACC, DCC, IRAC) Formule de contrat entre maître de l'ouvrage et design-constructeur, lorsque celui-ci fournit la conception et la construction en un seul contrat pour un prix forfaitaire unique.
- DOC 15 - 2000** **Contrat entre design-constructeur et professionnel**
(ACC, DCC, IRAC) Formule de contrat normalisé entre le design-constructeur et l'expert-conseil pour l'exécution des services de conception exigés en vertu d'un contrat de design-construction conclu entre le propriétaire et le design-constructeur.
- CCDC 18 – 2001** **Contrat de travaux de génie civil**
Contrat principal normalisé entre maître d'ouvrage et entrepreneur pour des travaux de construction de génie civil, p. ex. routes, ponts, barrages, installations souterraines, etc.
- CCDC 20 - 1994** **Guide d'utilisation du contrat à forfait CCDC 2 - 1994**
Guide destiné aux utilisateurs de CCDC 2 - 1994.
- CCDC 21 - 2000** **Guide des assurances de construction**
Guide expliquant les politiques et les exigences en matière d'assurance de construction dans les formules de contrat CCDC.
- CCDC 22 - 2002** **Guide d'utilisation des cautionnements de construction**
Guide expliquant le processus de cautionnement et la fonction des formulaires normalisés de cautionnement du CCDC (CCDC 220, 221 et 222).
- CCDC 23 - 2005** **A Guide to Calling Bids and Awarding Contracts**
Guide décrivant le processus d'obtention et d'évaluation de soumissions pour travaux de construction, et d'attribution des contrats de construction.

- CCDC 24 - 1996** **Guide d'utilisation des formulaires modèles et des documents de soutien**
Le présent Guide a pour but d'aider les utilisateurs de CCDC 2 à satisfaire aux exigences administratives qui y sont formulées, en leur fournissant des modèles de formulaires consacrés à ces processus. Pour chaque formulaire, le Guide comporte: une brève explication du processus administratif en cause; une courte description destinée à guider les utilisateurs du formulaire; une liste des éléments qu'il doit comporter; un exemple de formulaire modèle.
- CCDC 40 - 2005** **Règles de médiation et d'arbitrage pour les différends relatifs aux travaux de construction**
Règles normalisées régissant la médiation et l'arbitrage qui s'appliquent aux différends relatifs aux contrats conclus selon CCDC 2.
- CCDC 43 - 1998** **Guide d'utilisation du marché à prix coûtant majoré CCDC 3 – 1998**
Guide destiné aux utilisateurs de CCDC 3 - 1998.
- CCDC 48 - 2002** **Guide d'utilisation du contrat pour travaux de génie civil CCDC 18-2001**
Guide destiné aux utilisateurs de CCDC 18-2001 Contrat de travaux de génie civil.
- CCDC 220 - 2002** **Cautionnement de soumission**
Formule de cautionnement servant à garantir l'intention du soumissionnaire d'accepter de conclure le contrat et de fournir éventuellement un cautionnement d'exécution.
- CCDC 221 - 2002** **Cautionnement d'exécution**
Formule de cautionnement servant à garantir l'exécution du contrat par l'entrepreneur.
- CCDC 222 - 2002** **Cautionnement de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux**
Formule de cautionnement servant à garantir que l'entrepreneur paiera tous les salaires et matériaux qu'il doit payer en vertu de l'exécution de son contrat.

(Les bulletins du CCDC sont le fruit d'un processus consensuel et visent à réaliser un équilibre entre les intérêts des divers participants aux projets de construction. Ils sont un reflet des pratiques recommandées dans l'industrie. Ils ne traitent pas de situations ou de circonstances précises, ni ne constituent des avis juridiques ou autres. Le CCDC et ses organisations constituantes déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommage résultant de leur utilisation.)